



L'an deux mille dix-huit, le treize septembre, le Conseil Municipal de la commune de NOMAIN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yannick LASSALLE.

Délibération n° 2018 - 35

Nombre de conseillers :	
en exercice	19
de présents	12
de votants	14

Etaient présents : Georges SANT, Françoise DELPLANQUE, Dominique MEURISSE, Jean-Marc DELOBEL, Jean-Luc GRAS, Philippe ROLLAND, Stéphane MEURISSE, Audrey DELPORTE, Paul-André GRUART, Catherine DUQUENOY, Anne-Marie DE BRABANDER.

Etaient excusés : Michèle CASTELAIN ayant donné pouvoir à Philippe ROLLAND, Anne-Sophie VANDERMESSE ayant donné pouvoir à Françoise DELPLANQUE.

Etaient absents : Guillaume MATHON, Jean-Yves CHOTEAU, Hélène DESPREZ, Flore MENOTTI, Alain HUE.

Secrétaire de séance : Mme Françoise DELPLANQUE.

Convention de groupement de commande pour l'installation d'un système de Gestion Technique des Bâtiments)

Le Conseil Municipal,

Considérant que la Communauté de Communes Pévèle Carembault propose la constitution d'un groupement de commandes pour l'installation d'un système de Gestion Technique des Bâtiments).

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes.

Et que la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur.

Vu les dispositions de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, les dispositions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ainsi que les dispositions de l'article L1414-3 du code général des collectivités territoriales.

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE d'autoriser son Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes pour l'installation d'un système de Gestion Technique des Bâtiments) et tout document afférent à ce dossier.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.  
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

Yannick LASSALLE,  
Maire de Nomain

